

Mission bénévole

Économe de paroisse

Qui confie la mission ?

Dans chaque paroisse des laïcs participent à la gestion et à l'administration des biens. Ce sont des fonctions nécessaires au service de l'action pastorale et missionnaire qui se vit dans les paroisses.

Le curé confie cette mission pour ma paroisse, en lien avec l'Economat diocésain.

Quelle mission ?

- Soutenir le curé de ma paroisse en lui apportant une vision gestionnaire globale, une compréhension des enjeux sur les questions économiques, l'aider à faire fonctionner le Conseil Economique Paroissial (CEP).
- Veiller à l'équilibre de la situation financière de ma paroisse et en rendre compte au curé, au conseil économique paroissial et aux fidèles.

Et concrètement, c'est à dire ?

Plusieurs bénévoles participent à la gestion de la paroisse. L'économe de paroisse aide le curé à les coordonner pour :

- Animer, avec le curé, les réunions du conseil économique paroissial.
- Organiser la collecte des ressources.
- Assurer le suivi du patrimoine mobilier et immobilier de la paroisse et veiller à son entretien.
- Optimiser le budget de fonctionnement par une vigilance sur les dépenses.
- Soutenir le curé dans l'organisation et la gestion des ressources humaines.
- Préparer les bilans de l'activité économique de ma paroisse, présenter à ma paroisse les comptes de l'année écoulée avec des moyens adaptés.
- Alerter le curé et les membres du conseil économique paroissial en cas d'évolution défavorable de la situation économique.

Mes talents

- Bonnes connaissances générales de la gestion d'une entreprise ou d'une association (savoir lire et interpréter un bilan et un compte de résultat).
- Qualités relationnelles.
- Intérêt pour le lien entre l'administration des biens temporels et l'action missionnaire.

Comment ça se passe ?

- C'est une mission de 3 ans, renouvelable.
- L'Econome de paroisse prend appui sur d'autres bénévoles à qui des missions spécifiques sont confiées (Trésoriers, collecte des dons, entretien des bâtiments...).
- Le service de l'Economat diocésain apporte de la formation, de l'assistance, met à disposition des outils et procédures, accompagne les projets spécifiques, notamment sur l'immobilier.
- La mission ne nécessite pas de présences ou d'interventions régulières. Les modalités d'organisation et de fonctionnement sont à convenir avec le curé. Une partie de la mission peut être réalisée à distance en utilisant les moyens informatiques.

Contact de la paroisse

Septembre 2025